

Questions et réponses sur l'appel d'offres – N° 1

N° de l'invitation : EP837-171633/A

Campus Carling – Ministère de la Défense nationale

OCIR relative aux postes de travail

Q1. Après examen de l'annexe A-1, Spécifications techniques, on a constaté qu'il n'y est aucunement mention que les surfaces horizontales doivent être faites de stratifié haute pression. Il s'agit d'une exigence courante des arrangements en matière d'approvisionnement (AMA) pour le mobilier des postes de travail et d'autres demandes de propositions (DP) visant les surfaces horizontales, car ce matériau permet d'obtenir une surface plus solide qui résiste à la cambreur. Veuillez confirmer que les surfaces horizontales de la présente demande d'offre à commande doivent être faites de stratifié haute pression.

R1. **Modification à l'annexe A-1 :**

Supprimer la section 2.6 en entier et la remplacer par ce qui suit :

2.6 Finis

2.6.1 Vitrage :

2.6.1.1 Le vitrage doit satisfaire aux exigences de la norme CAN/CGSB-12.1, type 2 – trempé ou aux exigences de la norme ANSI Z97.

2.6.2 Stratifié :

2.6.2.1 Les surfaces de travail horizontales doivent satisfaire aux exigences de rendement des stratifiés haute pression énoncés dans la norme CAN/CGSB-44.229, tableau 1, et dans la norme CAN/CGSB-44.227, tableau 1.